



# Livre Blanc

28 et 29 nov. 2014

Les 15 propositions de Femmes & Pouvoir pour  
renforcer le lien entre élu-e-s et citoyen-ne-s



**FEMMES & POUVOIR**  
Partager - Construire - Inspirer

# A propos de Femmes & Pouvoir



Femmes & Pouvoir, incubateur de leadership, a vocation à faire émerger les pratiques d'innovation et de leadership qui se développent en France au XXIème siècle.

Nouvellement arrivées dans les lieux de pouvoir, les femmes sont des actrices privilégiées de ce changement puisqu'il est à la fois ce qui permet leur accession au pouvoir, mais aussi le résultat de l'arrivée de ces "outsiders" dans des milieux politiques et professionnels très longtemps exclusivement masculins.

Lors de la 3<sup>ème</sup> Edition de Femmes & Pouvoir Politique les 28 et 29 novembre 2014, des élu-e-s de tout bords politiques et de toute la France ont élaboré à l'issue d'une démarche collaborative un "Livre Blanc des 15 propositions pour renforcer le lien entre élu-e-s et citoyen-ne-s". Des propositions à appliquer sans plus tarder dans toutes les collectivités !

# Renforcer le lien entre élu-e-s et citoyen-ne-s : une nécessité pour la démocratie

Mars 2014 : 36% des inscrit-e-s sur les listes électorales ne se déplacent pas pour voter aux élections municipales. Ce taux d'abstention, l'un des plus forts sur des élections locales dans la Vème République, traduit le malaise qui s'est installé entre la classe politique et les citoyens.

Afin de répondre à cette problématique croissante, les élu-e-s présentes à l'Édition 2014 du Forum Femmes & Pouvoir ont réfléchi ensemble aux conditions nécessaires d'une vie politique locale plus proche des citoyens. Ce livre blanc est la résultante de leurs échanges et de leurs idées. Il a été construit autour de deux constats principaux :

## **1. Le lien entre élu-e-s et citoyen-ne-s s'effiloche**

Avec les scandales politiques nationaux des derniers mois, et une réforme territoriale complexe et annoncée par vagues successives, les citoyen-ne-s sont de plus en plus méfiants envers la classe politique.

Au niveau national, un sentiment de défiance des Français envers la politique s'est développé ; à l'échelle locale, la complexité des attributions et des responsabilités des élu-e-s locaux/locales décourage les citoyen-ne-s de s'impliquer dans la vie locale.

## **2. Une pratique respectueuse de la démocratie participative est une pratique exigeante de la vie politique**

La volonté d'impliquer citoyens et citoyennes dans l'élaboration des politiques qui les concernent s'est traduit ces dernières années par un certain nombre d'outils (Conseils de quartier, écoute des habitant-e-s).

Là où certains de ces dispositifs ont parfois très bien fonctionné, d'autres ont montré leurs limites : impossibilité pour les actifs/actives de participer à certaines réunions, apparition d'"habitants professionnels" qui, présents dans toutes les réunions ouvertes, en empêchent d'autres de s'exprimer...

Face à ces constats, sans tabous, les élu-e-s du réseau Femmes & Pouvoir apportent leurs réponses personnelles et collectives pour une réinvention de la vie politique locale.

**Les 15 propositions qui suivent sont des propositions clé-en-main pour construire une vie locale plus dense, plus dynamique, plus communicative. Nous appelons tous les élu-e-s locaux et toutes les collectivités à se les approprier sans plus attendre.**

# Les 15 propositions des élu-e-s du réseau Femmes & Pouvoir pour renforcer le lien entre élu-e-s et citoyen-ne-s

## ① Cibler les jeunes grâce à leurs outils

### >> Le constat

De nombreux jeunes ne s'intéressent pas à la politique, même locale, car c'est un monde qui leur est étranger : ils ne s'identifient pas aux élu-e-s, souvent plus âgés, et ne connaissent pas réellement leur rôle. Avec la défiance montrée par les citoyen-ne-s envers la politique au niveau national, le fossé se creuse et les jeunes se sentent de moins en moins concernés par les problématiques de politique locale. La plupart ne connaissent pas le fonctionnement d'une mairie car ce dernier ne leur a pas été expliqué ou présenté.

### >> Notre proposition

Ouvrir les portes de la mairie à un public jeune lors de temps d'échanges spécifiques avec les élu-e-s.

### >> Comment faire ?

Proposer à des enfants d'élu-e-s, à des participant-e-s de manifestations, aux adhérents d'association d'être le premier relais de ce dispositif. Les invitations peuvent aussi se faire dès la participation des jeunes au recensement, à 16 ans. Ensuite, une invitation par sms est adressée à ces jeunes citoyen-ne-s, chacun d'entre eux pouvant inviter 2 ami-e-s à venir avec lui/elle participer à l'échange.

Les invitations se font ainsi sur le principe de la viralité dans le réseau des 13 – 25 ans. Venir en groupe leur permet d'être moins intimidés par la vision institutionnelle et officielle de la mairie. Un moment informel peut succéder à une explication plus formelle pour leur permettre de poser leurs questions aux élu-e-s, l'objet et les implications de leur mandature ...et provoquer, pourquoi pas, quelles ambitions.

Citoyen-ne-s visé-e-s	Objectifs	Collectivités
13 à 25 ans	- Impliquer les jeunes dans la vie politique	Mairies <100 000 habitant-e-s

## ② Organiser des "balades urbaines" avec les citoyen-ne-s

### >> Le constat

Les citoyen-ne-s ne partagent que très peu de moments avec leurs élu-e-s. Lorsque c'est le cas, les lieux d'échanges sont cloisonnés par les murs d'un bureau en collectivité ou ils sont très rapides car sur le marché, lors d'un événement organisé par une commune, une région ou un département. Dans toutes ces situations, le nombre de citoyens présents empêche un échange "au calme" et posé. Pourtant, bon nombre de citoyen-ne-s auraient envie de partager leur regard et leur expérience du territoire avec leurs représentants.

De plus, certaines problématiques n'émanent que dans des quartiers particuliers : se rendre dans ceux-ci permet aussi aux élu-e-s d'écouter les problématiques concrètes et techniques que rencontrent les habitants sur place. Pour un élu-e-s c'est l'occasion de redécouvrir sa ville à travers les yeux et les expérience des habitant-e-s.

### >> Notre proposition

Regagner en proximité, hors des murs avec les citoyen-ne-s lors de promenades sur le territoire communal : aller sur des chemins de randonnées, lieux de sorties, pistes cyclables, pour des promenades avec les citoyen-ne-s, c'est l'occasion d'expliquer les projets pour la ville sur les lieux mêmes, dans un cadre ouvert, mais aussi la possibilité d'attirer des citoyens et citoyennes peu disponibles (familles, actifs/actives) en ciblant spécifiquement des temps de loisirs, par exemple le week-end.

Changer le cadre formel d'une rencontre permet d'avoir un nouveau regard ou un œil plus concret sur le territoire, tant pour un-e élu-e que pour les citoyen-ne-s.

### >> Comment faire ?

Dès que possible, une fois par trimestre ou une fois par mois, un ou plusieurs élu-e-s donnent rendez-vous aux citoyen-ne-s qui le désirent pour partager un moment à travers leur commune ou leur intercommunalité. La communication sur cette rencontre peut se faire via les canaux habituels de la collectivité : affichage, bulletin municipal, réseaux sociaux, newsletter.

Ces rencontres peuvent avoir une thématique particulière : un échange le long d'un fleuve à propos des digues, une concertation sur un Agenda 21 dans une zone verte, un parc... ou peuvent être plus générale : quelle ambition pour les associations lors d'une marche sur piste cyclable, un brunch de dimanche dans un espace/jardin public...

Citoyen-ne-s visé-e-s	Objectifs	Collectivités
7 à 77 ans	<ul style="list-style-type: none"><li>- Favoriser la réappropriation de la ville par les habitant-e-s</li><li>- Favoriser les échanges informels et "sur site" entre élu-e-s et habitant-e-s</li></ul>	Mairies et intercommunalités, toutes tailles

### ③ Varier systématiquement l'heure des réunions

#### >> Le constat

Les citoyen-ne-s ne participent que rarement à la prise de décision collective ou n'ont pas le temps d'y prendre part pour une raison de logistique : les horaires classiques des réunions politiques, à 10h ou à 18h, s'insèrent mal dans l'agenda des familles – c'est l'heure des cours de sport le soir ou d'autres obligations. Les élu-e-s connaissent bien ces problématiques et essaient d'y remédier, mais il est souvent compliqué d'obtenir une majorité de personnes disponibles au même moment.

Cependant, la richesse d'un débat vient de la composition de ses membres, et les élu-e-s sont dépendants de leurs citoyen-ne-s : ce sont eux qui apportent l'information la plus locale et cherchent souvent à être intégrés à un processus d'évolution pour leurs communes ou intercommunalités.

#### >> Notre proposition

Varier les horaires des réunions de commission, de Conseils de quartier, des réunions de concertation.

Ces aménagement des temps de concertation permettent d'y faire venir des citoyen-ne-s qui ne sont pas disponibles aux horaires classiques (18-20h). Cela peut être le matin à l'occasion d'un petit déjeuner, à l'heure du déjeuner, mais aussi le samedi matin (beaucoup de mairies sont ouvertes et observent à ce moment une fréquentation importante). Surtout, la variété des moments peut permettre un renouvellement constant des citoyen-ne-s présent-e-s.

Cette mesure permet aux actifs/actives, et évidemment aux femmes, de s'impliquer dans la vie locale, et donc d'émettre un avis, une proposition, d'en discuter et de la défendre auprès des personnes qu'ils ont élues.

Cette modification des horaires permettra de toucher de nouvelles personnes qui n'ont pas l'habitude de s'impliquer dans la vie citoyenne par manque de temps. C'est l'occasion d'avoir de nouveaux retours sur la politique globale de la commune ou l'intercommunalité.

#### >> Comment faire ?

Ne pas organiser systématiquement les réunions de concertations entre 18h et 20h. De tels échanges peuvent durer jusque tard et les citoyen-ne-s renoncent donc à y prendre part. Aménager des temps horaires le matin, à l'heure du déjeuner ou en soirée : pour un conseil de quartier, par exemple, le premier peut se tenir à 9h, le second à 12h et le dernier à 19h avec un roulement régulier et des dates connues à l'avance. Cette nouvelle manière d'organiser ces réunions permettra aux participant-e-s d'organiser leurs agendas et de répartir leurs horaires en fonction de ces heures de réunion.

Citoyen-ne-s visé-e-s	Objectifs	Collectivités
7 à 77 ans Actifs et actives	- Faciliter l'implication citoyenne et l'accès à l'information - Diversifier les publics susceptibles de participer à la vie citoyenne	Mairies et intercommunalités, toutes tailles

## ④ Impliquer les citoyen-ne-s dans les commissions thématiques

### >> Le constat

Les habitants d'une commune suivent de plus ou moins loin l'actualité de la commune, mais peu d'entre eux connaissent l'organisation réelle de cette dernière. Comment sont validés les permis de construire en commission urbanisme ? Comment se passe une restitution de chantier pour une voirie ? Comment sont attribuées les places de crèches ? Comment le PLU est-il construit ou révisé ? Quel ton doit adopter une commune sur les réseaux sociaux ?

Tant de questions que beaucoup de citoyen-ne-s se posent sans savoir y répondre.

Chaque élu-e siège dans une ou plusieurs commissions dites thématiques, qui sont des groupes de travail composés d'élu-e-s mais qui peuvent être ouverts aux citoyen-ne-s. Leurs problématiques sont plus ou moins larges en fonction de la collectivité et du territoire qu'elles concernent.

### >> Notre proposition

Ouvrir, de façon occasionnelle ou systématique selon les collectivités, les commissions thématiques aux citoyen-ne-s.

Cela peut être sous la forme d'une simple présence, ou de la mise en place d'auditions d'expert-e-s. C'est l'occasion de faire se rencontrer élu-e-s et citoyen-ne-s, experts ou non sur des sujets particuliers. La démarche citoyen-ne de s'impliquer dans un groupe de travail n'enrichira que plus les compétences de la mairie et sa capacité de décision.

### >> Comment faire ?

Les collectivités et surtout, les commissions concernées, font un appel à volontaires pour participation. Les communes ou intercommunalités qui veulent approfondir l'expérience peuvent mettre en place une base de données de "vivier de compétences", dans laquelle les citoyen-ne-s s'inscriraient lors d'une journée des associations, du forum, ou encore via le bulletin municipal ou sur internet, pour signaler leurs centres d'intérêt et leurs compétences ; certain-e-s seraient ensuite auditionné-e-s lors de ces commissions thématiques.

Citoyen-ne-s visé-e-s	Objectifs	Collectivités
7 à 77 ans	<ul style="list-style-type: none"><li>- Faciliter l'implication citoyenne et l'accès à l'information</li><li>- Organiser la transparence des débats municipaux</li></ul>	Mairies et intercommunalités Moins de 100 000 habitant-e-s

## ⑤ Mettre en place tous les mois un "chat" entre Maire et citoyen-ne-s

### >> Le constat

Il est compliqué pour les administré-e-s d'échanger librement avec le/la Maire : pour prendre rendez-vous avec lui ou elle, il faut, au mieux, passer par le secrétariat de mairie et attendre un retour en fonction de ses disponibilités, ou sinon, contacter la mairie, qui fera elle-même passer le message au secrétariat des élu-e-s ou au cabinet du maire, qui validera ou non en fonction de l'agenda...

Des citoyen-ne-s qui souhaitent un échange rapide, voir informel, avec leurs élu-e-s, se résignent vite à ne pas contacter leur maire. Pourtant, leurs retours et leurs appréciations peuvent être très précieux. C'est aussi l'occasion pour un citoyen de mettre un visage sur un nom, de comprendre les enjeux d'un point précis et de prendre contact avec la démocratie locale.

### >> Notre proposition

Une fois tous les deux mois ou tous les mois, selon la taille de la collectivité et l'agenda du/de la Maire, il ou elle répond à un chat en ligne (qui peut être vidéo) pendant une heure.

Le chat peut être général ou thématique. Il est l'occasion d'aborder un point en particulier qui mérite plus ample explication auprès des citoyen-ne-s. Ce chat peut fonctionner en saisonnalité : la fin d'année est l'occasion de revenir sur l'ensemble des actions passées, les mois estivaux peuvent aborder les sujets liés au tourisme ou autre sujets patrimoniaux alors que l'hiver peut rassembler des points techniques liés à la vie de la collectivité. Si aucun sujet ne s'y prête ou si le-la Maire a envie d'aborder des points plus globaux, c'est un moment pour expliquer son action et sa politique globale.

Le choix du "chat" en ligne est aussi l'occasion de toucher un public plus jeune souvent désintéressé de la vie politique locale. Cette action permet de leur expliquer les enjeux et de les éduquer à la vie citoyenne et politique grâce à une nouvelle approche, plus connectée et plus dynamique.

### >> Comment faire ?

De nombreux outils sont utilisables quelle que soit la taille de la collectivité : via Twitter grâce à un hashtag, via des "Google Hangouts", ou grâce à des applications développées au sein de la Mairie (existantes ou sur mesure).

Si trop de questions sont posées dans le temps imparti, les services techniques, les adjoints ou les conseillers municipaux pourront prendre le relais des questions posées pour apporter une visions plus technique ou experte de certains sujets.

Citoyen-ne-s visé-e-s	Objectifs	Collectivités
18 à 55 ans	- Faciliter les échanges directs entre le/la Maire et les citoyen-nes	Mairies toutes tailles



## ⑥ Limiter la durée des réunions à 2h, limiter les temps de parole individuels

### >> Le constat

Certaines réunions ou conseils ont tendance à « ne pas aboutir » : c'est le cas quand certains - élu-e-s ou habitant-e-s – utilisent tout le temps de parole disponible. Cette situation, même involontaire, peut être source de blocage, d'immobilisme, voire de découragement pour les présent-e-s qui n'ont pu s'exprimer. A l'inverse, il est important que chaque personne qui a envie d'apporter son argument puisse s'exprimer, qu'il/elle soit élu-e ou non. Toutes et tous, lors de réunions politiques ou ailleurs, ont vécu ces moments longs où l'un-e développe sa pensée...alors que beaucoup d'autres n'ont encore rien dit ! Plus le débat est varié, plus les différents sujets préoccupant les personnes présentes pourront être abordés.

### >> Notre proposition

Choisir en début de réunion un-e « chef-fe du temps » et lui confier la gestion du temps et des interventions afin de permettre à toutes et à tous de participer. Cette intervention, couplée à la réduction de la durée globale des réunions, permettra aux actifs/actives de participer plus facilement, ou à ceux et celles qui ont des contraintes d'agenda de participer plus sereinement à ces réunions. La limitation des temps de parole permet à chacun-e d'avoir son mot à dire ! Cette organisation génère rapidité et efficacité : les problèmes seront plus rapidement abordés, et donc traités.

### >> Comment faire ?

Il est important de confier la gestion de temps à un membre différent à chaque réunion pour garantir la neutralité de cette intervention et de fixer collectivement le temps imparti aux échanges. Il est possible également de limiter le temps de parole individuel et de fixer un nombre de minutes par intervention : ce qui se conçoit clairement s'énonce clairement !

Bien sûr, cette règle est à appliquer de façon cadrée...mais souple : prévoir des échanges/contre-argumentations, limiter le temps non par personne mais par associations/groupes d'individus/...

Citoyen-ne-s visé-e-s	Objectifs	Collectivités
25 à 65 ans	<ul style="list-style-type: none"><li>- Faciliter l'implication des actifs/actives dans la vie citoyenne</li><li>- Faciliter l'implication des femmes dans la vie politique</li><li>- Elargir le panel des habitant-e-s qui s'expriment et favoriser la diversité des opinions</li></ul>	Toutes collectivités

## ⑦ Organiser des "permanences hors les murs"

### >> Le constat

Une mairie peut paraître froide, lointaine, et ses élu-e-s inaccessibles aux citoyen-ne-s. Quelle que soit la vision qu'en a le/la citoyen-ne, il doit le plus souvent pour rencontrer les élu-e-s faire la démarche de s'y rendre pour obtenir des réponses, ce qui ne correspond pas toujours à son agenda...ni à son envie. Sans compter qu'une fois la porte franchie, rien ne garantit à l'administré-e d'avoir une entrevue rapide avec un-e élu-e : lors des permanences, les élu-e-s peuvent être pris d'assaut et leur disponibilité en est réduite.

### >> Notre proposition

Aller à la rencontre des citoyen-ne-s sur leurs lieux de vie : médiathèque, poste, marchés... et sortir la mairie ses habitudes classiques pour réinventer le lien entre élu-e-s et citoyen-ne-s. La permanence hors les murs peut se faire via une table ou un stand, où sont présent-e-s quelques élu-e-s. Cette présence de proximité permettra aux élu-e-s d'aller à la rencontre des citoyen-ne-s et à ces derniers de s'informer sur la mairie, les projets en cours...tout en étant dans leur cadre de vie habituel, dans leurs activités quotidiennes.

Les lieux informels cités peuvent être plus opportuns et adéquats pour les échanges - la rigidité d'un bureau à l'inverse pouvant impressionner ou bloquer les habitant-e-s dont les retours, en conséquence, n'atteindront jamais les élu-e-s.

### >> Comment faire ?

Se réserver une place sur le marché, investir l'entrée de la médiathèque, installer une table à l'entrée de la poste ou dans un lieu de passage au printemps et en été, utiliser les barnums, tables et chaises de la collectivité pour créer des stands sur des lieux de rencontre, le champ des possibilités est adaptable à la collectivité et aux élu-e-s, qui peuvent publier un agenda de ces permanences hors les murs dans le bulletin municipal ou via les réseaux sociaux.

La permanence peut aussi être thématique : de nombreux travaux sur la voirie ? Les membres de la commission référente peuvent être présents pour expliquer la longueur et l'importance des travaux, etc.

Citoyen-ne-s visé-e-s	Objectifs	Collectivités
7 à 77 ans	<ul style="list-style-type: none"><li>- Faciliter l'accès à l'information et le contact direct élu-e-s citoyen-ne-s</li><li>- Aller à la rencontre des citoyen-ne-s sur leurs lieux de vie pour croiser les citoyen-ne-s qui ne font pas eux-mêmes la démarche</li></ul>	Mairies Moins de 100 000 habitant-e-s

## 8 Le camion des solutions

### >> Le constat

Tout comme pour la « Mairie hors des murs », les citoyens peuvent se sentir étrangers à leur mairie, car la politique locale ne leur est pas familière ou ne trouve pas de place dans leur quotidien, sans qu'ils osent ou qu'ils prennent le temps de pousser les portes de l'hôtel de ville pour prendre rendez-vous avec un-e élu-e-s pour échanger sur la gestion communale. Certains ne connaissent pas non plus les élu-e-s référents sur leur question : qui est l'adjoint-e à l'urbanisme ? Aux finances ? A la voirie, la culture, aux associations ou à la communication ?

### >> Notre proposition

Un lieu d'échange "positifs" entre élu-e-s et citoyen-ne-s qui soit mobile, informel, et synonyme de proximité.

A l'image de bibliothèques ambulantes, les élu-e-s peuvent sillonner leur commune à bord d'un véhicule aménagé pour l'occasion. Là encore outil de rencontre directe avec les habitant-e-s, ce véhicule pourrait être l'occasion de recueillir toutes les idées des habitant-e-s pour améliorer la gestion de leur ville et leur cadre de vie, noter leurs propositions, leur donner des éléments objectifs ou factuels sur les réalisations en cours.

### >> Comment faire ?

Réaffecter un camion de commerçant non sédentaire ou tout autre véhicule avec, en son sein, les documents nécessaires à l'explication de la commune, des projets, des travaux.

Chaque commission peut l'emprunter pour donner une nouvelle dimension aux permanences de celles-ci. Les élu-e-s peuvent aussi choisir de diffuser une information globale en organisant la présence d'un-e représentant-e par commission pour sillonner la ville à bord de ce véritable "camion des solutions".

Citoyen-ne-s visé-e-s	Objectifs	Collectivités
7 à 77 ans	<ul style="list-style-type: none"><li>- Faciliter l'accès à l'information et le contact direct élu-e-s citoyen-ne-s</li><li>- Aller à la rencontre des citoyen-ne-s sur leurs lieux de vie pour croiser les citoyen-ne-s qui ne font pas eux-mêmes la démarche</li></ul>	Mairies Moins de 100 000 habitant-e-s

## ⑨ Organiser des Forums citoyens thématiques

### >> Le constat

Au cours d'un mandat d'élu-e, il n'existe que peu de temps d'échange globaux avec les citoyens : les permanences se font de façon individuelle, et les réunions publiques concernent des projets spécifiques. Les vœux du/de la maire ne sont pas un moment opportun pour les citoyen-ne-s pour faire part de leurs craintes ou de leurs observations quant à la vie de leur commune. Ces derniers réclament, cependant, des lieux d'échanges et de partages de compétences pour améliorer de façon continue leur cadre de vie et leur environnement.

### >> Notre proposition

Des forums citoyens par thématiques, propices au partage d'expériences et de compétences. C'est l'occasion pour la municipalité d'organiser de façon thématique, une fois par an, une grande rencontre entre élu-e-s et citoyen-ne-s, en privilégiant la circulation de la parole, la transparence budgétaire sur les travaux discutés, et la transparence sur les contraintes techniques, dans l'idée de faire émerger des projets citoyens sur des thèmes décidés au préalable.

Faire appel à des intervenant-e-s thématiques par projet permet une clarification d'un dossier, d'un budget et favorisera l'échange. De même, le recours à des animateurs/trices formés aux techniques de modération permettra de cadrer les échanges.

### >> Comment faire ?

Dans une salle communale, avec le matériel adéquat, les élu-e-s et les citoyen-ne-s peuvent échanger autour d'une thématique pré-déterminée. La municipalité, grâce aux outils de communication qu'elle a à sa disposition, communique en amont sur la tenue du forum, sur son thème, et invite le plus grand nombre à échanger sur ce sujet.

Les élu-e-s pourront s'y entourer d'expert-e-s pour compléter leurs compétences et expliquer de façon transparente les enjeux et contraintes d'un projet ou d'une réalisation dont les tenants ou les aboutissants techniques peuvent être complexes, mais essentiels.

Citoyen-ne-s visé-e-s	Objectifs	Collectivités
7 à 77 ans	- Renforcer la démocratie participative	Mairies Moins de 100 000 habitant-e-s

## ⑩ Tirer au sort les membres des Conseils de quartier

### >> Le constat

Les conseils de quartiers sont des pratiques connues des mairies et descitoyen-ne-s. Ils existent depuis de nombreuses années dans certaines villes...où ont été constatés un certain nombre de points de blocages :

- Tous les élus connaissent la problématique des "habitants professionnels" : des citoyens engagés, qui connaissent sur le bout des doigts la vie de la commune, qui sont parfois même d'anciens élu-e-s, et qui, présents à tous les Conseils de quartier et très prolixes sur les sujets abordés, monopolisent la parole et les sujets traités au détriment d'habitants plus réservés, timides, ou moins à l'aise avec ces problématiques ;
- Des élu-e-s en surnombre par rapport au nombre d'habitant-e-s du quartier : là aussi, la vision de la politique menée par la municipalité est faussée, sans compter que les prises de parole des habitant-e-s sont soumis à une forte pression ou que la situation peut les impressionner.

Ces retours donnent mauvaise presse aux conseils de quartiers. Pourtant, ils sont fondamentaux et permettent des changements concrets pour revaloriser les cadres de vie des quartiers des collectivités.

### >> Notre proposition

Organiser des tirages au sort sur les listes municipales par lieu de vote ou parmi un panel de volontaires pour éviter la "professionnalisation" de certains habitants, et pour renforcer la légitimité des Conseils de quartier.

Pour aller plus loin :

- Organiser le Conseil de quartier en l'absence d'élu-e-s, pour privilégier la neutralité, et nommer un-e citoyen-ne-s "rapporteur de séance »
- Créer un « Comité opérationnel de Citoyenneté Active », qui réfléchit à une problématique, qui peut même disposer d'un budget dédié, et un délai (9 mois maximum) ; un médiateur formé à la conduite de réunion accompagne ce Comité dans ses réflexions et dans l'attribution de son budget.

### >> Comment faire ?

Lancer un appel à volontaires via le bulletin municipal, le site de la collectivité ou les réseaux sociaux pour les Conseils de quartier, et tirer au sort les habitants sélectionnés ; établir avec précision la liste des responsabilités qui leur seront confiées (ont-il strictement un rôle de "conseil" ? Ou la collectivité souhaite-t-elle aller plus loin et leur déléguer progressivement quelques décisions concernant leur quartier ?).

Citoyen-ne-s visé-e-s	Objectifs	Collectivités
18 à 77 ans	- Redynamiser la démocratie participative	Mairies <100 000 habitant-e-s

## 11 Faire découvrir la vie d'élue-s aux jeunes et aux moins jeunes grâce aux réseaux sociaux

### >> Le constat

On assiste à un désintéressement de la politique de manière générale, mais plus particulièrement de la part des jeunes. En effet, ceux-ci ne prennent plus la peine de s'inscrire pour aller voter ou oublient de faire les démarches d'inscription sur les listes électorales lors d'un changement de lieu de vote. Pour les plus jeunes, l'intérêt et la compréhension de la vie politique restent compliqués car éloignés de leurs problématiques. Souvent, la politique locale ne leur parle pas.

Du côté des élu-e-s, le constat est similaire : peu de représentants jeunes, des pratiques nouvelles qui ne leur parlent pas... Il est aujourd'hui compliqué pour les élu-e-s de toucher et parler à un jeune public, tant lors d'une campagne que pendant un mandat. De plus, les 18 – 24 ans représentent une population volatile : les études ou les premiers emplois les font changer de lieu de vie, il est alors très compliqué de toucher précisément ces citoyens.

Le chiffre : aux dernières municipales, 61 % des 18-24 ans ne se sont pas déplacés pour voter.

### >> Notre proposition

Une digitalisation plus intense des mairies. Certaines communes ont un compte facebook, d'autres ont un compte Twitter, mais les nouveaux réseaux sociaux, à la fois instantanés et dynamiques, sont souvent délaissés.

Pourtant, snapchat, Vine, Instagram ou même Pinterest permettent de toucher une communauté jeune et connectée. Les élu-e-s peuvent créer du lien, virtuel dans un premier temps, avec de nouveaux jeunes arrivants ou des citoyen-ne-s en devenir.

C'est aussi grâce aux réseaux en ligne des 13-24 ans que les élu-e-s locaux vont pouvoir faire connaître leurs actions ou récolter des informations émanant de points de vue tout à fait différents des retours habituels.

### >> Comment faire ?

Publier régulièrement des photos ou des vidéos d'un conseil municipal, d'une commission municipale ou d'événements publics sur le compte Snapchat, Instagram ou Vine créé pour la collectivité. C'est un excellent moyen pour toucher les jeunes et donc leur famille, recréer du lien. C'est aussi un nouveau moyen de réinventer la communication et la prise de parole d'une institution en la modernisant.

L'étape suivante ? Illustrer les cours de civisme et de citoyenneté des collégiens avec ces outils, qui pourraient être utilisés en classe, un moyen efficace pour les institutions de se réapproprier l'usage d'internet.

Citoyen-ne-s visé-e-s	Objectifs	Collectivités
13 à 18 ans et, par extension, 25 à 65 ans	<ul style="list-style-type: none"><li>- Eveiller à la citoyenneté dès le collège</li><li>- Communiquer différemment</li><li>- Toucher les plus jeunes (13 à 18 ans) et donc leurs familles</li></ul>	Toutes les collectivités

## ⑫ Généraliser les "Rapports d'étonnement"

### >> Le constat

Bien souvent, les élu-e-s, ont du mal à prendre du recul sur les projets menés dans leur ville, sur lesquels ils travaillent parfois pendant plusieurs années. Etre une grande partie de son temps, dans les rues de sa ville, au sein du siège de l'intercommunalité, dans les couloirs de la mairie, au milieu des rayons de la médiathèque ou sur les lieux d'une animation n'aide pas à prendre ce recul sur le point de vue de citoyens qui n'ont pas de lien avec la Mairie et ne connaissent pas les coulisses de la gestion municipale. Un recul pourtant essentiel pour se mettre à la place des citoyen-ne-s qui ne sont souvent pas acteurs, mais bénéficiaires de l'action locale.

### >> Notre proposition

Proposer du regard neuf des nouveaux arrivants sur la commune en leur proposant de rendre un "rapport d'étonnement" : en une page, quels points les étonnent dans la collectivité, de façon négative comme positive, sur différentes thématiques : les infrastructures, l'aménagement, les écoles, la communication, ou mêmes les actions menées par les élu-e-s (permanences, accessibilités etc)

Cela permet de bénéficier de regards neutres, et également d'une comparaison avec d'autres collectivités – celles d'où viennent ces habitant-e-s.

### >> Comment faire ?

Profiter de l'accueil des nouveaux arrivants, souvent salués lors d'une matinée ou d'une soirée d'accueil, pour leur remettre une fiche à remplir ou un questionnaire à compléter sur place – voire un questionnaire en ligne.

Citoyen-ne-s visé-e-s	Objectifs	Collectivités
7 à 77 ans	- Faire remonter les observations des habitant-e-s	Mairies toutes tailles

## 13 Repenser le management des administrations

### >> Le constat

Il est compliqué d'être administratif d'une collectivité...les échéances des élections obligent le personnel administratif à s'adapter à de nouvelles équipes, voire à de nouvelles orientations, tous les 3 ou 6 ans, avec une obligation de régularité, quel que soit l'élu-e en charge du dossier. Certaines passations entre élu-e ne sont font pas : le travail des administratifs est alors de créer le lien entre les deux groupes.

Même en cas de reconduite du même/de la même Maire, les élu-e-s changent fréquemment et il est donc nécessaire aux salariés de la collectivité de s'adapter à de nouvelles façons de travailler et à un nouveau management qui découvre parfois aussi la vie municipale : connaissance du fonctionnement des services, des dossiers, des formalités administratives, des circuits de décision...

A chaque élection, les administratifs se questionnent sur la nouvelle équipe ; si l'ancienne se représente, elle prend quelques semaines de moindre disponibilité pour les services, étant en campagne.

Pourtant, les services administratifs sont souvent le premier contact avec les citoyens, et véhiculent une grande partie de l'image de la mairie. Ils jouent donc un rôle essentiel.

### >> Notre proposition

Adapter ou repenser le management des élu-e-s et adopter de nouvelles façons de travailler : privilégier le travail en "mode projet" avec des objectifs, des moyens, des résultats, des délais de réalisation, et des évaluations internes pour valider l'impact des projets municipaux.

L'objectif de cette action est de focaliser la résonnance des services municipaux, et de mieux l'évaluer pour être en mesure de déployer plus efficacement les politiques municipales et donc mieux servir les citoyen-ne-s.

### >> Comment faire ?

Les élu-e-s doivent "remettre à plat" le management des services municipaux : les responsabilités sont-elles claires ? Les services ont-ils une bonne vision des projets à venir pour les anticiper, sont-ils impliqués, sinon dans la prise de décision, du moins dans la réflexion en amont, et sensibilisés aux objectifs poursuivis ? Les élu-e-s souhaitant se pencher sur ces questions présenteront d'abord leur projet au / à la DGS, avant de le présenter à l'ensemble des services. Ils privilégieront ensuite le "mode projet" : se créer des feuilles de route par dossier, identifier des élu-e-s référents spécifiquement chargés de l'interface avec les services, et avoir recours quand nécessaire à la formation (pour les services, pour le ou la DGS, pour les élu-e-s et pour le/la Maire).

Citoyen-ne-s visé-e-s	Objectifs	Collectivités
25 à 65 ans	<ul style="list-style-type: none"><li>- Faciliter les relations des citoyen-ne-s avec les services municipaux</li><li>- Améliorer les synergies entre élu-e-s et services municipaux</li></ul>	Mairies toutes tailles



## 14 Mettre en place des enquêtes auprès des citoyens

### >> Le constat

Les citoyen-ne-s se plaignent souvent d'un manque d'informations et de suivi par programme défendu des élu-e-s. Après les élections, il n'est pas rare d'observer un dialogue passablement coupé entre élu-e-s et citoyen-ne-s, les engagements d'une liste conduite à l'élection sont ignorés, voir oubliés. Les citoyens peuvent se sentir lésés à cause de ces pratiques et perdent confiance en les élu-e-s pour les lesquels ils ont pourtant majoritairement voté.

### >> Notre proposition

Créer des « enquêtes de satisfaction » publiques.

Les élu-e-s peuvent conduire à mi-mandat une enquête thématique auprès des citoyen-ne-s pour prendre leur avis sur les projets en cours, le fonctionnement de la municipalité, la gestion de la ville, de la voirie...

Pour les élu-e-s les plus transparents, cette enquête peut conclure chaque année du mandat et prendre différente forme : consultation publique sur le marché, bulletin de satisfaction dans le journal municipal à compléter et remettre, réunion publique, etc.

### >> Comment faire ?

Pour la mise en place de cette enquête, des élu-e-s peuvent se relayer dans les centres névralgiques de la ville (transports, magasins d'alimentation) pour recueillir les réponses des habitant-e-s.

Cette enquête peut aussi prendre la forme d'une réunion publique : une présentation des projets et réalisation par les élu-e-s, un moment de débat et de questions réponses en temps réel clôturé par un moment festif afin d'échanger plus librement sur des sujets non abordés.

Citoyen-ne-s visé-e-s	Objectifs	Collectivités
25 à 65 ans	- Faire remonter les avis des citoyen-ne-s sur la gestion de la collectivité	Mairies Moins de 100 000 habitant-e-s

## 15 Organiser la régularité du Conseil municipal

### >> Le constat

Les conseils municipaux sont ouverts au public, pourtant, peu d'habitant-e-s y participent. Le seul cas de fermeture d'un conseil au public est s'il y a un débordement qui affecte le bon déroulé du conseil. Ce lieu de délibération est déserté par les citoyen-ne-s et pourtant représente le lieu où les décisions sur l'avenir du territoire concerné se prennent.

### >> Notre proposition

Tenir le conseil municipal à une date fixe (1<sup>e</sup> mardi du mois...) pour permettre aux citoyen-ne-s d'y participer plus facilement, sans avoir à chercher la date sur le site internet de la mairie ou à appeler la municipalité.

Cette date fixe permettrait une facilité d'organisation pour les citoyen-ne-s qui pourront désormais rendre visite aux élu-e-s en délibération mais elle permettrait aussi une régularité des élu-e-s quant à leur présence et un quorum assuré.

### >> Comment faire ?

Déterminer une date avec l'ensemble des élu-e-s de la majorité comme de l'opposition et communiquer sur celle-ci le plus largement possible afin de créer un rendez-vous : le 1<sup>e</sup> mardi de chaque mois se tient le conseil municipal de la ville, par exemple.

Citoyen-ne-s visé-e-s	Objectifs	Collectivités
25 à 65 ans	- Faciliter l'implication des citoyen-ne-s dans la vie citoyenne	Mairies



FEMMES & POUVOIR  
Partager - Construire - Inspirer